

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - Commune de THERVAY (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21390528400013

POSTE COMPTABLE : Service Gestion Comptable DOLE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Budget Communal 528 (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	26
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	27
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	28
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	29
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	30
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	32

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 528	Commune de THERVAY Budget Communal 528	CA 2022
---------------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	223 262,66	G	380 953,02
	Section d'investissement	B	227 227,62	H	115 572,66

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	461 870,75
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	5 808,46	J	0,00
			(si déficit)		(si excédent)

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	456 298,74	= G+H+I+J	958 396,43
---------------------------------------	-----------	------------	-----------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	62 000,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	62 000,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	223 262,66	= G+I+K	842 823,77
	Section d'investissement	= B+D+F	295 036,08	= H+J+L	115 572,66
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	518 298,74	= G+H+I+J+K+L	958 396,43

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 62 000,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 000,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	141 660,00	97 499,32	0,00	0,00	44 160,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	88 850,00	67 133,44	0,00	0,00	21 716,56
014	Atténuations de produits	26 000,00	25 844,00	0,00	0,00	156,00
65	Autres charges de gestion courante	34 260,00	30 383,14	0,00	0,00	3 876,86
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		290 770,00	220 859,90	0,00	0,00	69 910,10
66	Charges financières	2 000,00	1 354,28	0,00	0,00	645,72
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	250,00	18,97			231,03
022	Dépenses imprévues	12 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		305 520,00	222 233,15	0,00	0,00	83 286,85
023	Virement à la section d'investissement (2)	248 400,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 100,00	1 029,51			70,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		249 500,00	1 029,51			248 470,49
TOTAL		555 020,00	223 262,66	0,00	0,00	331 757,34
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	18 200,00	124 563,90	0,00	0,00	-106 363,90
73	Impôts et taxes	143 000,00	170 764,26	0,00	0,00	-27 764,26
74	Dotations et participations	20 000,00	44 767,53	0,00	0,00	-24 767,53
75	Autres produits de gestion courante	39 000,00	40 041,16	0,00	0,00	-1 041,16
Total des recettes de gestion courante		220 200,00	380 136,85	0,00	0,00	-159 936,85
76	Produits financiers	0,00	0,17	0,00	0,00	-0,17
77	Produits exceptionnels	0,00	816,00	0,00	0,00	-816,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		220 200,00	380 953,02	0,00	0,00	-160 753,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		220 200,00	380 953,02	0,00	0,00	-160 753,02
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 461 870,75				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	63 000,00	12 348,60	20 000,00	30 651,40
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	245 800,00	202 235,83	40 000,00	3 564,17
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 000,00	1 587,44	2 000,00	2 412,56
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	314 800,00	216 171,87	62 000,00	36 628,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 200,00	11 055,75	0,00	1 144,25
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	12 200,00	11 055,75	0,00	1 144,25
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	327 000,00	227 227,62	62 000,00	37 772,38
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	14 600,00	0,00		14 600,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	14 600,00	0,00		14 600,00
	TOTAL	341 600,00	227 227,62	62 000,00	52 372,38
	Pour information	(2) 5 808,46			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	21 311,82	0,00	-21 311,82
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	21 311,82	0,00	-21 311,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	10 922,87	0,00	-10 922,87
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	82 308,46	82 308,46	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	83 308,46	93 231,33	0,00	-9 922,87
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	83 308,46	114 543,15	0,00	-31 234,69
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	248 400,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	1 100,00	1 029,51		70,49
041	Opérations patrimoniales (1)	14 600,00	0,00		14 600,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	264 100,00	1 029,51		263 070,49
	TOTAL	347 408,46	115 572,66	0,00	231 835,80

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Pour information		(2) 0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	97 499,32		97 499,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	67 133,44		67 133,44
014	Atténuations de produits	25 844,00		25 844,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 383,14		30 383,14
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	1 354,28	0,00	1 354,28
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	18,97	1 029,51	1 048,48
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		222 233,15	1 029,51	223 262,66
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 055,75	0,00	11 055,75
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	12 348,60	0,00	12 348,60
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	202 235,83	0,00	202 235,83
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 587,44	0,00	1 587,44
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		227 227,62	0,00	227 227,62
Pour information				5 808,46
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	124 563,90		124 563,90
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	170 764,26		170 764,26
74	Dotations et participations	44 767,53		44 767,53
75	Autres produits de gestion courante	40 041,16	0,00	40 041,16
76	Produits financiers	0,17	0,00	0,17
77	Produits exceptionnels	816,00	0,00	816,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		380 953,02	0,00	380 953,02
Pour information				461 870,75
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	10 922,87	0,00	10 922,87
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	82 308,46		82 308,46
13	Subventions d'investissement	21 311,82	0,00	21 311,82
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 029,51	1 029,51
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		114 543,15	1 029,51	115 572,66
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	141 660,00	97 499,32	0,00	0,00	44 160,68
60611	Eau et assainissement	1 500,00	2 344,67	0,00	0,00	-844,67
60612	Energie - Electricité	10 000,00	7 318,44	0,00	0,00	2 681,56
60621	Combustibles	7 000,00	6 567,05	0,00	0,00	432,95
60622	Carburants	3 000,00	1 312,47	0,00	0,00	1 687,53
60623	Alimentation	1 000,00	4 113,72	0,00	0,00	-3 113,72
60624	Produits de traitement	700,00	1 197,26	0,00	0,00	-497,26
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	405,92	0,00	0,00	594,08
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00	607,25	0,00	0,00	1 892,75
60632	Fournitures de petit équipement	4 500,00	2 688,58	0,00	0,00	1 811,42
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	1 265,03	0,00	0,00	234,97
60636	Vêtements de travail	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	970,45	0,00	0,00	529,55
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	2 000,00	3 237,50	0,00	0,00	-1 237,50
6135	Locations mobilières	800,00	437,28	0,00	0,00	362,72
61521	Entretien terrains	2 000,00	3 091,82	0,00	0,00	-1 091,82
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	4 853,01	0,00	0,00	146,99
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	7 500,00	5 699,57	0,00	0,00	1 800,43
615231	Entretien, réparations voiries	5 000,00	3 741,00	0,00	0,00	1 259,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	816,00	0,00	0,00	2 184,00
61524	Entretien bois et forêts	20 000,00	9 143,64	0,00	0,00	10 856,36
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	697,54	0,00	0,00	1 302,46
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	1 591,20	0,00	0,00	408,80
6156	Maintenance	8 000,00	6 538,32	0,00	0,00	1 461,68
6161	Multirisques	7 300,00	6 455,89	0,00	0,00	844,11
617	Etudes et recherches	0,00	417,38	0,00	0,00	-417,38
6182	Documentation générale et technique	300,00	295,08	0,00	0,00	4,92
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6188	Autres frais divers	2 100,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
6226	Honoraires	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	30,00	0,00	0,00	470,00
6228	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	5 586,02	0,00	0,00	-586,02
6236	Catalogues et imprimés	300,00	1 159,30	0,00	0,00	-859,30
6237	Publications	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6238	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6241	Transports de biens	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6261	Frais d'affranchissement	700,00	318,67	0,00	0,00	381,33
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	1 118,31	0,00	0,00	381,69
627	Services bancaires et assimilés	10,00	16,65	0,00	0,00	-6,65
6281	Concours divers (cotisations)	1 100,00	1 045,11	0,00	0,00	54,89
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 000,00	430,78	0,00	0,00	569,22
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	7 500,00	3 421,76	0,00	0,00	4 078,24
62878	Remb. frais à d'autres organismes	750,00	727,76	0,00	0,00	22,24
63512	Taxes foncières	7 500,00	7 367,00	0,00	0,00	133,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	471,89	0,00	0,00	28,11
012	Charges de personnel, frais assimilés	88 850,00	67 133,44	0,00	0,00	21 716,56
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	20 000,00	184,00	0,00	0,00	19 816,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 000,00	706,38	0,00	0,00	293,62
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	200,00	112,03	0,00	0,00	87,97
6411	Personnel titulaire	40 000,00	41 273,29	0,00	0,00	-1 273,29
6413	Personnel non titulaire	5 000,00	2 093,66	0,00	0,00	2 906,34
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	6 500,00	6 094,82	0,00	0,00	405,18
6453	Cotisations aux caisses de retraites	11 000,00	11 077,08	0,00	0,00	-77,08
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	500,00	84,81	0,00	0,00	415,19
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 500,00	4 378,97	0,00	0,00	-1 878,97
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 000,00	772,00	0,00	0,00	228,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	356,40	0,00	0,00	143,60
6488	Autres charges	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
014	Atténuations de produits	26 000,00	25 844,00	0,00	0,00	156,00
739211	Attributions de compensation	26 000,00	25 844,00	0,00	0,00	156,00
65	Autres charges de gestion courante	34 260,00	30 383,14	0,00	0,00	3 876,86
6531	Indemnités	21 000,00	21 228,69	0,00	0,00	-228,69
6535	Formation	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65548	Autres contributions	8 000,00	7 233,42	0,00	0,00	766,58
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	3 000,00	1 920,00	0,00	0,00	1 080,00
65888	Autres	10,00	1,03	0,00	0,00	8,97
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		290 770,00	220 859,90	0,00	0,00	69 910,10
66	Charges financières (b)	2 000,00	1 354,28	0,00	0,00	645,72
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 000,00	1 354,28	0,00	0,00	645,72
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	250,00	18,97	0,00	0,00	231,03
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	250,00	18,97	0,00	0,00	231,03
022	Dépenses imprévues (e)	12 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		305 520,00	222 233,15	0,00	0,00	83 286,85
023	Virement à la section d'investissement	248 400,00	0,00			248 400,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	1 100,00	1 029,51			70,49
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 100,00	1 029,51			70,49
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		249 500,00	1 029,51			248 470,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		249 500,00	1 029,51			248 470,49
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		555 020,00	223 262,66	0,00	0,00	331 757,34
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	18 200,00	124 563,90	0,00	0,00	-106 363,90
7021	Ventes de récoltes	0,00	202,00	0,00	0,00	-202,00
7022	Coupes de bois	0,00	106 462,59	0,00	0,00	-106 462,59
7025	Taxes d'affouage	0,00	600,00	0,00	0,00	-600,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	620,00	0,00	0,00	-620,00
70321	Stationnement et location voie publique	200,00	320,00	0,00	0,00	-120,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	200,00	221,00	0,00	0,00	-21,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	800,00	880,81	0,00	0,00	-80,81
7078	Autres marchandises	0,00	30,00	0,00	0,00	-30,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	15 000,00	15 227,50	0,00	0,00	-227,50
73	Impôts et taxes	143 000,00	170 764,26	0,00	0,00	-27 764,26
73111	Impôts directs locaux	110 000,00	118 235,00	0,00	0,00	-8 235,00
73221	FNGIR	33 000,00	33 175,00	0,00	0,00	-175,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	2 691,00	0,00	0,00	-2 691,00
73224	Fonds départ DMT0 pour com de - 5000 hab	0,00	16 663,26	0,00	0,00	-16 663,26
74	Dotations et participations	20 000,00	44 767,53	0,00	0,00	-24 767,53
7411	Dotation forfaitaire	15 500,00	15 712,00	0,00	0,00	-212,00
74121	Dotation de solidarité rurale	0,00	9 974,00	0,00	0,00	-9 974,00
74127	Dotation nationale de péréquation	0,00	7 492,00	0,00	0,00	-7 492,00
742	Dot. aux élus locaux	4 500,00	4 547,00	0,00	0,00	-47,00
744	FCTVA	0,00	1 294,01	0,00	0,00	-1 294,01
74718	Autres participations Etat	0,00	306,52	0,00	0,00	-306,52
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	1 764,00	0,00	0,00	-1 764,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	2 262,00	0,00	0,00	-2 262,00
748388	Autres	0,00	1 329,00	0,00	0,00	-1 329,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	87,00	0,00	0,00	-87,00
75	Autres produits de gestion courante	39 000,00	40 041,16	0,00	0,00	-1 041,16
752	Revenus des immeubles	39 000,00	40 039,80	0,00	0,00	-1 039,80
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,36	0,00	0,00	-1,36
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		220 200,00	380 136,85	0,00	0,00	-159 936,85
76	Produits financiers (b)	0,00	0,17	0,00	0,00	-0,17
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,17	0,00	0,00	-0,17
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	816,00	0,00	0,00	-816,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	816,00	0,00	0,00	-816,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		220 200,00	380 953,02	0,00	0,00	-160 753,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		220 200,00	380 953,02	0,00	0,00	-160 753,02
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		461 870,75				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	63 000,00	12 348,60	20 000,00	30 651,40
2031	Frais d'études	63 000,00	12 348,60	20 000,00	30 651,40
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	245 800,00	202 235,83	40 000,00	3 564,17
2112	Terrains de voirie	5 000,00	1 289,52	0,00	3 710,48
2113	Terrains aménagés autres que voirie	2 600,00	0,00	0,00	2 600,00
2116	Cimetières	12 000,00	1 700,00	0,00	10 300,00
2117	Bois et forêts	5 200,00	5 214,28	0,00	-14,28
21311	Hôtel de ville	0,00	5 971,20	0,00	-5 971,20
21318	Autres bâtiments publics	0,00	107 198,64	0,00	-107 198,64
2132	Immeubles de rapport	38 000,00	3 939,84	0,00	34 060,16
2138	Autres constructions	126 000,00	9 302,00	40 000,00	76 698,00
2151	Réseaux de voirie	40 000,00	25 740,60	0,00	14 259,40
2152	Installations de voirie	10 000,00	35 386,77	0,00	-25 386,77
2158	Autres installat°, matériel et outillage	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00	6 492,98	0,00	-2 492,98
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	6 000,00	1 587,44	2 000,00	2 412,56
238	Avances versées commandes immo. incorp.	6 000,00	1 587,44	2 000,00	2 412,56
Total des dépenses d'équipement		314 800,00	216 171,87	62 000,00	36 628,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 200,00	11 055,75	0,00	1 144,25
1641	Emprunts en euros	11 200,00	11 055,75	0,00	144,25
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		12 200,00	11 055,75	0,00	1 144,25
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		327 000,00	227 227,62	62 000,00	37 772,38
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	14 600,00	0,00		14 600,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	4 750,00	0,00		4 750,00
21534	Réseaux d'électrification	9 850,00	0,00		9 850,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		14 600,00	0,00		14 600,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		341 600,00	227 227,62	62 000,00	52 372,38
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		5 808,46			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	21 311,82	0,00	-21 311,82
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	1 990,00	0,00	-1 990,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	10 785,72	0,00	-10 785,72
1342	Amendes de police non transférable	0,00	8 536,10	0,00	-8 536,10
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	21 311,82	0,00	-21 311,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	82 308,46	93 231,33	0,00	-10 922,87
10222	FCTVA	0,00	10 231,26	0,00	-10 231,26
10226	Taxe d'aménagement	0,00	691,61	0,00	-691,61
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	82 308,46	82 308,46	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		83 308,46	93 231,33	0,00	-9 922,87
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		83 308,46	114 543,15	0,00	-31 234,69
021	Virement de la sect° de fonctionnement	248 400,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	1 100,00	1 029,51		70,49
28041582	GFP : Bâtiments, installations	1 100,00	1 029,51		70,49
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		249 500,00	1 029,51		248 470,49
041	Opérations patrimoniales (5)	14 600,00	0,00		14 600,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	4 750,00	0,00		4 750,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	3 240,00	0,00		3 240,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	6 610,00	0,00		6 610,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		264 100,00	1 029,51		263 070,49
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		347 408,46	115 572,66	0,00	231 835,80
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat								
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	
								Niveau de taux (5)	1 ac
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00				
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					292 314,59				
1641 Emprunts en euros (total)					292 314,59				
870454	CDC	18/01/1999	01/02/1999	01/02/2000	292 314,59	F		3,800	3
1643 Emprunts en devises (total)					0,00				
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00				
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00				
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00				
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00				
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00				
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00				
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00				

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat								
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initia	
								Niveau de taux (5)	1 ac
1681 Autres emprunts (total)					0,00				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00				
1687 Autres dettes (total)					0,00				
Total général					292 314,59				

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exp

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités ter

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (sui

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N								
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	C:
						Type de taux (12)	Index (13)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		118 060,43					
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		118 060,43					
870454		0,00	A-1	118 060,43	9,00	F		3,800	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					
Total général		0,00		118 060,43					

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel)
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCT

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HOR

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)									
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00
Barrière simple (B)									
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00
Option d'échange (C)									
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)									
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)									
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00
Autres types de structures (F)									
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couverte et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couverte et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENC

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro ou écart d'indices zone euro est un indice zone euro
Structure					
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,0
	Montant en euros	118 060,43	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,0
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,0
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,0
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,0
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits				
	% de l'encours				
	Montant en euros				

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
12/02/2021	REHABILITATION SALLE DES FETES	4 845,60	0,00	0
05/01/2022	CHAUDIERE GAZ LOG. BERNASCONI	3 939,84	0,00	0
05/01/2022	COLOMBARIUM : fourniture et	1 700,00	0,00	0
11/02/2022	DEFIBRILLATEUR	982,42	0,00	0
02/03/2022	PLAQUES DE RUE	236,72	0,00	0
29/04/2022	VOIRIE : PLACE SALLE DES FETES	6 304,20	0,00	0
06/05/2022	REPARATION MUR TERRAIN RUE DE LA CREUSE	4 456,40	0,00	0
10/06/2022	AMENAGEMENT CHEMIN VAL SAINT JEAN	19 436,40	0,00	0
10/06/2022	CREATION CHEMINEMENT PIETONS	7 106,58	0,00	0
10/06/2022	NETTOYEUR HAUTE PRESSION	3 381,60	0,00	0
27/06/2022	ACHAT BATIMENT AE 213-AE 217	107 198,64	0,00	0
08/07/2022	SIGNALISATION ROUTIERE	7 461,26	0,00	0
20/07/2022	SIGNALISATION ROUTIERE	918,00	0,00	0
17/08/2022	STORES SALLE CONSEIL	984,00	0,00	0
07/10/2022	PANNEAUX AFFICHAGE ELECTORAL	2 128,96	0,00	0
21/10/2022	DISPOSITIF ANTI-PIGEONS TOIT	4 987,20	0,00	0
16/12/2022	ACHAT TERRAIN VOIRIE	1 289,52	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		177 357,34	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
		0,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTA
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	
Directeur général des services		0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	1,00	
Rédacteur principal 1° cl.	B	1,00	1,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	0,00	
Adjoint technique	C	1,00	0,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	1,00	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année c

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fonction
			Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	354	0,00	A 3-
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
TOTAL GENERAL				0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuel

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 1 000 habitants.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une collectivité.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

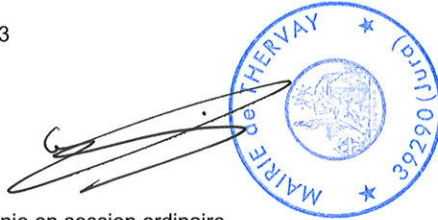
(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 9
 Nombre de membres présents : 0 9
 Nombre de suffrages exprimés : 0 8
 VOTES :
 Pour : 0 8
 Contre : 0 0
 Abstentions : 0 0

Date de convocation : 29/03/2023

Présenté par (1) Le Maire.
 A Thervay, le 05/04/2023
 Le Maire



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Thervay, le 05/04/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BERTOLI Régis	
CHAMPONNOIS Alain	
CHERREY GUELAUD Corinne	
CRETIN Christian	
DEPRAZ Paul	
ECARNOT Stéphane	
GELEY Jean-Luc	
MAHAMDI Maryline	
PHILIPPON Franck	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.